

Lettre du Mégaphone 22 mai 2016;

Chers Amis,

Nous nous retrouvons aujourd'hui à la veille de la Mad Pride 2016 et de notre Assemblée Générale.

#### LA MAD PRIDE

La Mad Pride de Paris est devenue en 2 ans une institution reconnue, trouvant sa place le 2ème samedi de Juin . C'est donc **le 11 juin** que nous partirons à **14h** de **l'Hôpital Saint-Antoine** pour défiler jusqu'à la **Place de la République** jusqu'à 18h. De nouvelles associations nous rejoignent. C'est le cas de la FNARS. Nous porterons, cette année encore haut et fort les couleurs de la lutte contre les discriminations.

#### L'ASSEMBLEE GENERALE- 20 ans déjà

L'Assemblée Générale de notre Association sera **le 13 juin de 11h à 18h**, au siège: **5 Place des Fêtes**. Au delà de l'aspect statutaire , ce sera l'occasion de fêter le 20ème anniversaire. Eh oui, cela fera déjà 20 ans fin octobre de cette année que nous avons lancé notre mouvement! Après la réunion statutaire, nous allons prendre le temps de réfléchir en séminaire pour nous rappeler notre histoire, évoquer l'actualité en nous informant sur la nouvelle Loi de Modernisation de notre Système de Santé (LMSS) et pour revendiquer nos valeurs en travaillant sur le rapport alternatif sur l'application de la Convention de l'ONU des Droits des Personnes Handicapées(CDPH-ONU). Profitez de l'AG pour adhérer, ré-adhérer et participer.

#### REPRESENTATION DES USAGERS

Ce mois-ci, nous avons continué avec ardeur notre travail de représentation des usagers en santé mentale.

Ce fut d'abord le fait d'être auditionnés (Philippe Guerard, Berard Meile, Claude Ethuin) par la "Commission Couty" chargée de rédiger le décret d'application de l'article 1 de la LMSS sur l'Union des Associations Agréées des Usagers de la Santé. Cette Loi contient bien des aspects surprenants pour les usagers parce que le corsetage administratif qu'elle revendique est loin des préoccupations des usagers. Nous avons eu l'occasion de le dire aux sénateurs. Cependant notre mot d'ordre est de revendiquer "Rien à notre sujet sans nous" et donc de nous donner les moyens de nous faire entendre. Il nous paraît essentiel de faire entendre la voix des usagers en santé MENTALE et de ne pas réduire la souffrance psychique à une annexe de la maladie somatique.

Nous avons participé à l'Assemblée Générale du CFHE consacrée à la mise en œuvre de la CDPH-ONU et nous apprécions de faire en partenariat ,avec l'ensemble du monde associatif, ce travail sur l'application de la CDPH-ONU. Notre Président y a été élu au Conseil d'Administration du CFHE.

Ceci a précédé de peu notre participation au CNCPH où nous avons été représentés par Bernard Meile et Claude Ethuin.

La recherche avance bien et nous arrivons au dépôt du rapport intermédiaire de la 1ère année et de la demande de financement pour la 2ème année. Par la documentation que nécessite la recherche, nous contribuerons au Centre Ressources de la FIRAH.

Le Réseau de Pairadvocacy a débuté en mars et mènera jusqu'en juin une nouvelle session de formation à la pairadvocacy avec 10 participants. Il est possible de s'inscrire pour une prochaine session.

## ACTIVITES LOCALES ET EUROPEENNES

La représentation nationale des usagers ne doit pas faire oublier que les activités locales comme le week-end vélo à Granville ou le petit film d'Oxygem, ni les actions européennes comme le rapport "Mapping Exclusion" ou la "campagne anti stigma: Chacun de Nous" de Santé Mentale Europe. Nous sommes fiers que Stéphanie ait été cooptée par ses pairs pour représenter l'ENUSP (Réseau Européen des Usagers et Survivants de la Psychiatrie) à l'Assemblée Générale du Forum européen des Personnes Handicapées (EDF) à Dublin.

Enfin notre site a une mission d'information. A ce titre nous relayons l'article de l'APM sur l'Infirmier Psychiatrique de la Préfecture de Police de Paris (IPPP), mise en cause par le Contrôleur des Libertés et le projet de Loi "Egalité et Citoyenneté". Fidèles porte-paroles des usagers, nous avons aussi tenu à faire connaître l'ouvrage "C'est dans la tête ,et alors?" réalisé par Espoir 54.